

UN CENTRE
SOCIAL EST UNE
ASSOCIATION
QUI A POUR
Notre philosophie
OBJECTIFS
À PARTIR DE
L'ANALYSE...



R H Ô N E

Ce texte ne propose pas une définition d'un centre social mais donne à voir la manière particulière dont les centres sociaux du Rhône lisent et entendent mettre en œuvre la Charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels de France.



Un centre social est une association de proximité gérée par des habitants engagés avec le concours de professionnels parties prenantes du projet.

Cette association a pour objectifs, pour tous les habitants, d'améliorer la qualité de leur vie quotidienne, de faire entendre leur parole et de soutenir et promouvoir la prise de responsabilité dans la vie sociale.

A partir de l'analyse de son environnement et en adaptant sa pratique, il construit son projet, assure des services et mène des actions, garantit l'existence d'un espace de rencontre et d'échange, repère et soutient les initiatives, développe des partenariats.



Ces 3 phrases sont déclinées dans ce document.

■ Amplepuis ■ Belleville ■ Brignais ■ Bron: Gérard Philippe / Grand Taillis / Petit Taillis ■ Caluire ■ Chaponost: Le Saunier ■ Chatillon d'Azergues: Cap génération ■ Cours la Ville ■ Craponne: Marie-Louise Couttet ■ Décines: Françoise Dolto / Montaberlet / La Berthaudière ■ Ecully: Le Kiosque et l'Arche ■ Feyzin: Mosaïque ■ Francheville: Michel Pache ■ Givors: Camille Claudel / Jacques Prévert ■ Grigny ■ Lamure Monsols: Vivre en Haut-Beaujolais ■ Lyon: Quartier Vitalité / Grand'Côte 1er / Bonnefoi 3e / Pernon 4e / Point du Jour / Saint-Just 5e / Gerland 7e / Etats-Unis / Laënnec / Mermoz 8e / Champvert / La Duchère-Plateau / Saint-Rambert / La Sauvegarde / Pierrette Augier 9e ■ Meyzieu: Flora Tristan / Jean Rostand / René Cassin ■ La Mulatière: Le Roule / Confluent ■ Oullins: Moreaud / La Saulaie ■ Rillieux: Les Allagniers / Les Semailles / La Velette ■ Pierre Bénite: La Maison des Roches ■ Saint-Fons: Arc en ciel ■ Sainte-Foy-lès-Lyon: Gravière de Beaunant / Neyrard ■ Saint-Genis-Laval: Les Basses Barolles ■ Saint-Priest: La Carnière / L'Olivier / Louis Braille ■ Saint-Symphorien-sur-Coise: Les Hauts du Lyonnais ■ Tarare: La Plaine / Thomassin ■ Tassin: l'Orangerie ■ Vaulx-en-Velin: Georges Lévy / Le Grand Vire / J.J.Peyri ■ Vénissieux: Eugénie Cotton / Moulin à vent / Parilly ■ Villeurbanne: Les Buers / Charpenne-Tonkin / Croix Luizet / Cusset / Cyprian / Les Brosses / La Ferrandière / Saint Jean ■

Ce texte a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale départementale du 17 mai 2008.

UN CENTRE SOCIAL EST UNE ASSOCIATION

Un centre social est

une association ...

Le centre social, en choisissant le fonctionnement associatif réaffirme que sa vocation est de susciter et d'organiser l'engagement de bénévoles et d'administrateurs, forces vives de l'association.

C'est reconnaître la capacité aux habitants à s'organiser collectivement autour d'enjeux qu'ils jugent importants, à faire des choix et à les mettre en œuvre. C'est au delà de la satisfaction d'un besoin individuel, manifester son envie de «faire société».

La primauté du «politique» sur l'organisationnel implique une exigence de démocratie qui s'exprime dans le mode de fonctionnement de l'association.

... de proximité



Le centre social inscrit son action quotidienne dans la «proximité» des habitants : proximité géographique, cet espace peut varier selon la pertinence du territoire de projet. Proximité de préoccupations et d'attentes aussi, puisque l'objet même de l'association rassemble les habitants autour de questions de la vie quotidienne.

... gérée par des habitants engagés



Gérer, c'est inscrire son action dans la responsabilité individuelle et collective. C'est manifester, au delà du simple désir d'être associé aux décisions, la volonté d'en être acteur. C'est s'engager par rapport aux habitants et aux partenaires sur un projet utilisant avec rigueur l'argent public et mobilisant la compétence de professionnels.

... avec le concours de professionnels parties prenantes du projet



Les professionnels exercent leur métier, se qualifient et mettent leurs compétences au service d'un projet collectif coproduit avec les bénévoles. Ensemble, les habitants et les professionnels cherchent des réponses dans le cadre du projet collectif.

QUI A POUR OBJECTIFS

Cette association a pour objectifs

pour tous les habitants La question de la mixité sociale paraît fondamentale dans la construction du projet centre social. S'il est important que le Centre s'adresse à ceux qui ont le plus de difficultés, il ne s'agit pas pour autant de renoncer à la rencontre entre populations d'origine et de condition diverses. L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rendent possible le dialogue sans préjugés moral et culturel. Echanger les savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, tout cela rassemble les individus.

... d'améliorer leur qualité de vie quotidienne

Attentif aux conditions économiques, sociales, culturelles, environnementales dans lesquelles vivent les personnes, le centre social les entend et recherche avec elles les réponses à leurs préoccupations de tous les jours.

... de faire entendre leur parole

Le centre social va au devant de personnes, de groupes et d'associations pour participer au développement social local. Lorsque ces personnes et ces groupes souffrent d'exclusion, le centre social favorise les conditions pour que ceux-ci puissent discuter des projets qui les concernent à égalité de droits et développer leur capacité d'agir.

A partir de sa pratique, et en toute indépendance quand une difficulté particulière l'exige et dans le but d'être utile aux habitants il révèle les situations de tension ou de crises, fait des propositions, mobilise les partenaires, conduit les actions d'interpellation.

... de soutenir, promouvoir la prise de responsabilité dans la vie sociale

Le centre social est lui-même, dans sa constitution et dans son fonctionnement la preuve de la participation et de la responsabilité. En effet, il associe dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives les habitants, auteurs et acteurs du « projet social ».

Amorcé au sein du Centre, l'engagement actif d'habitants et de bénévoles, encouragé et qualifié par la formation, peut s'exercer dans de nouveaux rapports aux autres : liens familiaux, relations de voisinage, solidarités de groupe, participations à la vie de la cité.

A PARTIR DE L'ANALYSE...

A partir de

l'analyse de son environnement Le centre social fait de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil de données, les instruments de ses analyses, contribuant ainsi à l'élaboration d'une photographie vivante du territoire.

et en adaptant sa pratique Le centre social conduit son action dans un environnement qui « bouge », avec des personnes en constante évolution. Il recherche des méthodes d'évaluation qui lui permettent de mener son projet en tenant compte de ce « mouvement ». Cette disponibilité au changement l'amène à ajuster en permanence le contenu de ses actions.

... il assure des services, mène des actions

La réponse aux besoins des habitants se traduit par l'offre de services (garde d'enfants, centres de loisirs...) ou la construction concertée d'actions (alphabétisation, réseau d'échange réciproque de savoirs...).

... il construit son projet

Le centre social construit un projet d'association cohérent, pluriannuel, négocié avec ses principaux partenaires (prioritairement avec la commune et la CAF), explicitant objectifs et moyens, dans lequel s'inscrit son action quotidienne. Il le fonde sur des valeurs humanistes universelles : le respect de la dignité humaine, la solidarité, la démocratie².
Repère pour une cohérence interne, le projet est aussi la carte d'identité du Centre pour ses partenaires externes.

... il garantit l'existence d'un espace de rencontre et d'échange

Par son existence de proximité le centre social assure à toutes personnes un accueil qui leur permet de se poser, d'entrer en relation avec d'autres personnes. Il les incite à donner et à recevoir, à passer d'une parole individuelle à une parole collective, à faire l'apprentissage de la négociation.

... il repère et soutient les initiatives

Par une approche globale de la personne et des groupes, le centre social prend autant en compte leurs richesses que leurs difficultés. Il considère les personnes comme des acteurs potentiels et les accompagne, en tant que tels, dans leurs projets et initiatives en s'appuyant notamment sur leurs talents.

... il développe des partenariats d'action avec les autres acteurs locaux

Le centre social n'agit pas seul. Il connaît les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de son territoire de projet. Il noue avec eux les relations nécessaires pour renforcer l'efficacité des interventions et mettre en œuvre des projets collectifs.

² Ces valeurs sont affirmées et explicitées dans la charte des centres sociaux et socioculturels de France.